

A2C BATIMENT
13 RUE GAMBETTA 93240 STAINS
SASU au capital de 98 959 Euros
RCS BOBIGNY 910 661 628

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERAL EXTRAORDINAIRE
En date du 31 Juillet 2026 à 9 H 00

Ordre du jour : Création d'un second établissement et augmentation du capital social de la société.

Sont présents :

* Monsieur SEYITOGU Can Yunus, Détenteur de 100 actions.

La totalité des actions est représentée et l'assemblée peut valablement délibérer

Résolutions :

Le Président associé unique de la société, décide de :

Après en avoir délibéré,

Résolution 1 :

- Création d'un second établissement à l'adresse suivante :

34 Place Du Général de Gaulle, Bureau 3, 59000 LILLE.

Résolution 2 :

- Le capital social est augmenté de :

98 959 € (100 actions à 989.59 € chacune) à **200 000 €** (100 actions à 2000.00 € chacune).

Soit une augmentation par absorption du compte Report à Nouveau à concurrence de 101 041 € avec élévation de la valeur nominale de 989.59 € à 2000.00 €

Résolution 3 :

- Les Statuts sont mis à jour en date du 31 Juillet 2026 .

En foi de quoi, est dressé le présent procès-verbal.

Fait à Stains,
Le 31 Juillet 2026,

Monsieur SEYITOGU Can Yunus,
Président,

